

- Maurin, H. & Keith, P. (1994). Le Livre rouge : Inventaire de la faune menacée en France. Editeurs W.W.F., Muséum National d'Histoire Naturelle, Nathan, 176 p.
- Moeschler, P. & Blant, J.D. (1990). Recherches appliquées à la protection des chiroptères. 3. Bioévaluation de structures paysagères à l'aide de chauves-souris en activité de chasse. Le Rhinolophe 7, 19-28.
- Roué, S. G. & Groupe Chiroptères S.F.E.P.M. (1997). Les chauves-souris disparaissent-elles ? Vingt ans après! Arvicola IX (1), 19-24.
- Roué, S.G. & Fauvel, B. (1999). Inventaire des Chiroptères sur un secteur du Parc. Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient 23, 9-40.
- Roué, S.G. et al. (1999). Plan de restauration des Chiroptères 1999-2003. Editeur Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Service Chasse-Faune-Flore, Paris, 78 p.
- Roué, S. & Barataud, M. (2000). Habitats et activités de chasse des Chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Le Rhinolophe n° spécial 2, 1-136.
- Saint-Girons, M.C. (1974). Les Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, 481 p.
- Simon, G. et al. (1996). La diversité biologique en France. Programme d'action pour la faune et la flore sauvages. Editeur Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Service Chasse-Faune-Flore, Paris, 318 p.

● PYRENEES VIVANTES

● Le Casseur d'os symbole d'un patrimoine commun

● Programme transfrontalier d'éducation et d'incitation à une gestion concertée de la biodiversité pyrénéenne 2002 - 2005

● Les Pyrénées constituent une chaîne montagneuse de presque 500km de long. Avec des cimes supérieures à 3000m, cette chaîne possède un patrimoine naturel exceptionnel grâce notamment à un isolement millénaire auquel elle a été soumise. Conserver ces richesses pour les générations futures nécessite une gestion durable des espaces naturels en accord avec les populations locales qui vivent sur le territoire.

● " Pyrénées vivantes / Por un Pirineo vivo " propose de s'appuyer sur la conservation d'une espèce pour établir de nouvelles relations à la conservation des espaces et pour tendre vers une gestion durable et concertée de l'environnement montagnard.

● En France et en Espagne, il est à présent important de compléter le dispositif réglementaire en faveur de la protection des milieux naturels et des espèces par une approche locale concertée des problématiques environnementales. Le Gypaète barbu ou casseur d'os, ce rapace considéré comme un emblème du milieu montagnard par bon nombre de pyrénéens de tous horizons peut permettre de renouer les liens souvent distendus entre les différents utilisateurs de la montagne.

● " Pyrénées vivantes / Por un pirineo vivo " est un programme transfrontalier élaboré entre le gouvernement d'Aragon (DGA), la fondation aragonaise de conservation du Gypaète barbu (FCQ) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Il a pour objectif général de développer des méthodes communes et durables de gestion concertée de l'environnement montagnard et d'éducation à la conservation de la biodiversité pyrénéenne en s'appuyant sur l'exemple du programme de conservation du gypaète barbu.

● En engageant une démarche de proximité avec tous les acteurs (chasseurs, éleveurs, forestiers, élus, grimpeurs, randonneurs, défenseurs de la nature, éducateurs, enseignants...) de la zone fréquentée par le Gypaète barbu, nous souhaitons tendre, par une meilleure compréhension des revendications de chacun, vers une appropriation localement partagée des enjeux environnementaux et une mise en œuvre de mesures conservatoires efficaces pour la conservation du patrimoine naturel pyrénéen.

Philippe Serre
Coordination Pyrénées Vivantes
Animation Plan de restauration Gypaète barbu



Logotype du programme
Pyrénées-vivantes

" Pyrénées vivantes - Por un Pirineo vivo" propose des actions globales d'éducation à l'environnement et des mesures concrètes de conservation de la biodiversité des écosystèmes de montagne.

Ce programme a pour ambition d'initier un changement d'attitude des populations pyrénéennes. La conservation de la nature ne doit plus être ressentie comme un facteur limitant le développement mais comme un facteur déterminant de qualité de vie, base créatrice de prospérité et de richesse économique. Actuellement, 70% de l'économie pyrénéenne dépend du secteur touristique. Les Pyrénées, montagnes attractives pour ses sites, la qualité de ses paysages, la richesse de ses espèces de faune et de flore doivent préserver ce capital pour continuer à proposer à ses habitants un développement économique pérenne. La valeur récréative et par conséquent productive des Pyrénées est directement proportionnelle à la qualité de conservation de son patrimoine naturel.

De la préservation des espèces à la gestion durable des territoires

Depuis la "Convention pour la conservation des différentes espèces de faune sauvage qui vivent en Afrique" (Londres 1900) jusqu'à la constitution du réseau Natura 2000, le XX^{ème} siècle peut-être considéré comme le siècle de naissance de la préservation de l'environnement en Europe et dans le monde. Dans un premier temps, des réglementations nationales ou régionales, des conventions ou des traités internationaux ont constitué un arsenal de protection des espèces et des espaces.

Peu à peu, sous la pression de l'opinion publique et des organisations non-gouvernementales, les gouvernements ont défini des politiques et des orientations prenant en compte les enjeux environnementaux dans le cadre de projets de développement économique.

Aujourd'hui, la notion de conservation des espèces et des espaces est systématiquement associée à la notion de développement durable. La "Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement" (Rio de Janeiro, 1992), s'est soldée par une déclaration validée par 179 pays. Elle symbolise la nécessité d'une approche globale et d'une coresponsabilité devant tout enjeu environnemental : La qualité de l'environnement est un bénéfice pour tous, elle est de la responsabilité de chacun.

Depuis la "Déclaration de Rio", toutes les politiques environnementales et les programmes de développement, planifiés à une échelle régionale, nationale ou internationale, intègrent les concepts de "conservation de la diversité biologique" ou de "développement durable". Ces principes se retrouvent dans la "stratégie espagnole de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique", dans la "stratégie espagnole d'éducation environnementale" ainsi que dans le "programme d'action pour la diversité biologique" en France.

L'objet général de "Pyrénées vivantes - Por un Pirineo vivo" est de développer des partenariats et des actions sur l'ensemble du massif des Pyrénées. Toutefois, dans un premier temps et pour les trois premières années, le programme porte sur une zone plus réduite :

- Zone de montagne des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Pyrénées-orientales pour le versant nord,
- Zone de montagne de l'Aragon pour le versant sud.

Trois axes de travail :

La mise en œuvre concrète du programme " Pyrénées vivantes / Por un Pirineo vivo " s'articule autour de trois axes bien différenciés : Un réseau de suivi environnemental, un réseau d'éducation à l'environnement montagnard et un projet de réseau " Territoires Pyrénées " autour de la notion de conservation et développement durable.



Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*)
Photo : Antoni Margalida

- 1- Réseau de suivi environnemental
- Le gypaète barbu à l'instar des grands rapaces est un indicateur biologique des milieux qu'il fréquente. Appliquer un suivi précis de cette espèce nous renseigne donc sur le statut conservatoire de celle-ci mais aussi sur la qualité générale des milieux utilisés. De plus, afin d'améliorer la stratégie de conservation de l'espèce, il est nécessaire de favoriser le maintien et le développement d'un inventaire et d'un suivi des populations. Ce suivi sera étendu en fonction des crédits disponibles à d'autres espèces de grands rapaces. Plusieurs actions sont envisagées :
- - Création d'un réseau transfrontalier de suivi et animation conjointe de part et d'autre de la frontière
- - Suivi et inventaire
- Comptages transfrontaliers simultanés sur chaque versant
- Quatre journées de comptages sur l'ensemble du massif sont programmées entre les mois de Février et de Mars de chaque année.
- Suivi de la reproduction des couples : Durant la période de reproduction un suivi des couples reproducteurs est mis en place. Sur chaque site un suivi hebdomadaire est assuré. Chaque zone qui n'a pas pu être suivi correctement durant la saison de reproduction ou sur laquelle un nouveau couple s'est installé fait l'objet de journées de prospection durant l'automne.
- Suivi télémétrique des oiseaux équipés d'un émetteur.
- - Vigilance Pollution/Poison
- Depuis quelques années, des signes inquiétants de recrudescence de cas de mortalité non naturelle ou d'handicaps rédhibitoires d'individus de grands rapaces ou de faune sauvage sont signalés. Les grands rapaces se situant en bout de chaîne alimentaire, sont des indicateurs de la qualité des milieux qu'ils fréquentent. A ce titre leur mortalité peut renseigner sur l'altération du milieu. En cause, l'utilisation d'un certain nombre de produits illicites ou à usage réglementé qui sont ingérés par la faune.
- Le réseau de suivi environnemental transfrontalier sera mobilisé sur chaque versant pour collecter tout indice de cas d'intoxication ou de mortalité suspecte. Chaque cas sera analysé afin d'évaluer précisément l'importance de ces phénomènes. Une recherche toxicologique sera réalisée sur chaque cadavre (ou partie de cadavre) retrouvé afin de déterminer les causes de mortalité du sujet.
- - Disponibilité et soutien alimentaire
- La présence d'ongulés sauvages ou domestiques en montagne est un facteur déterminant pour la qualité de ces milieux. En effet, elle est synonyme de diversité biologique, d'activités humaines, de maintien des milieux ouverts... Ils sont en outre fondamentaux pour la survie des populations de grands rapaces charognards étant à la base de leur alimentation. Aussi, un effort sera entrepris pour inciter à une restauration des populations d'ongulés sur le massif des Pyrénées. Cela se traduira par la réalisation d'une étude de faisabilité de renforcement en ongulés menée conjointement sur chaque versant.
- Afin de restaurer la population pyrénéenne de Gypaète barbu, un soutien alimentaire artificiel durant la saison hivernale qu'il convient de poursuivre, a été entrepris depuis plus de six ans.
- Les objectifs de ces nourrissages sont simples :
 - - Aider la reproduction par un soutien alimentaire hivernal
 - - Inciter la fixation de nouveaux couples
 - - Aider les jeunes Gypaètes pour leur survie hivernale
 - - Proposer aux populations " une nourriture saine " exempte de poison
- 21 points de nourrissage seront alimentés et suivis sur la zone d'action durant les trois premières années du programme.
- 2-Réseau " EDUCATION PYRENEES VIVANTES "
- Pour concevoir des projets pédagogiques et des outils de communication appropriés et utilisés, il semble pertinent d'associer à leur élaboration les futures personnes relais de ces projets.

Fort d'une expérience réussie sur le seul versant nord des Pyrénées (réseau " Education Conservation Casseur d'Os "), il est à présent temps de travailler à la véritable échelle du massif. Basé sur les différents partenaires opérant présentement sur chaque versant du massif, le réseau " Education Pyrénées vivantes " a pour but d'associer tous les organismes qui sur le massif des Pyrénées travaillent en éducation à l'environnement pour affiner les méthodes, les pratiques, les outils.

- Animation du réseau transfrontalier

Le fonctionnement du réseau sera simple et basé sur l'organisation régulière de réunions (trois réunions par an) permettant une mise en commun des compétences pour :

- établir des relations durables entre organismes spécialisés en éducation environnement,
- donner une vraie dimension " massif des Pyrénées " aux projets d'éducation à l'environnement montagnard,
- Rédiger une charte commune des pratiques d'éducation à l'environnement sur la base de principes pédagogiques partagés,
- Elaborer des projets pédagogiques transfrontaliers.
- Adaptation, production et diffusion d'outils de communication
- Programmes d'animation et de sensibilisation
- Adaptation et équipement de centres d'interprétation (Ainsa et Aste Béon)

3 - Vers un réseau " TERRITOIRES PYRENEES "

La conservation de la nature ne doit plus être ressentie comme un facteur limitant le développement mais comme un facteur déterminant de qualité de vie, base créatrice de prospérité et de richesse économique.

" Pyrénées vivantes - Por un Pirineo vivo " a pour ambition d'initier un changement d'attitude des populations pyrénéennes en soutenant des projets de développement rural qui s'appuient sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel.

En étroite collaboration avec les services des administrations compétentes en matière de conservation de l'environnement, une série d'actions pilotes de gestion concertée de sites sensibles identifiés sera entreprise de part et d'autre de la frontière. Construire une politique de proximité en faveur de la nature avec l'ensemble des acteurs locaux semble être la seule voie possible pour une conservation durable des espèces et des espaces naturels.

Ces actions consisteront à passer des accords locaux pour la mise en œuvre de mesures conservatoires avec les usagers de l'espace montagnard concerné (propriétaires, fédérations sportives, fédérations et sociétés de chasse, RTE, EDF, communes, administrations...).

Ces territoires couverts par un contrat ou une convention seront invités à prendre un place prépondérante dans la vie du projet de réseau " Territoires Pyrénées ". Ils pourront ainsi bénéficier des produits de valorisation des territoires, créés dans le cadre de ce programme (charte, lettre de liaison, label...).

Durée et financement

Ce programme " Pyrénées vivantes - Por un Pirineo vivo " a un budget global de 2 735 829 € pour trois années dont 1 556 814 € pour la partie française). Il a été retenu par le programme Interreg III A et est ainsi en partie financé par des fonds FEDER. Les autres partenaires financiers sont le gouvernement d'Aragon (chef de file général du programme), la FCQ, le ministère de l'écologie et du développement durable français, le Parc National des Pyrénées, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la région Languedoc-Roussillon, la région Midi-Pyrénées, le département des Pyrénées-Atlantiques, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et ses partenaires sur tout le massif



Les partenaires du programme

- Les résultats concrets espérés pour l'ensemble du programme :
- Un comité de pilotage commun à l'ensemble de la zone d'action
- Deux réseaux techniques : Suivi environnemental et Education Pyrénées Vivantes
- Une dynamique préparatoire à un réseau " Territoires Pyrénées " (Charte)
- Une charte des pratiques d'éducation à l'environnement
- Des outils de communication multi-lingues
- Des lieux bilingues de sensibilisation - Ainsa et Aste Béon
- Des jumelages scolaires
- Un projet de label qualité " Pyrénées vivantes " pour chaque " espace " signataire de la charte ainsi qu'un plan de valorisation global
- Des projets territoriaux de développement durable, de préservation des sites et de valorisation économique du patrimoine naturel
- Des sessions de formation
- Une démarche d'évaluation

● **L'Elanion Blanc (*Elanus caeruleus*) en Aquitaine : une espèce africaine qui colonise le sud-ouest de l'Europe**

Pascal Grisser
Sepanso
1 rue de Tausia
33 800 Bordeaux

LPO Aquitaine
109 Quai Wilson
33 130 Bègles

- L'Elanion blanc est une espèce à répartition afro-éthiopienne, qui a étendu son aire vers le N. Tout d'abord au nord du Sahara (Maroc, Egypte,...), puis en Europe par la péninsule ibérique.

- L'expansion dans la péninsule ibérique est récente (années 70-80), à la faveur, selon plusieurs auteurs, de surpopulations de Micro – Rongeurs.
- Une expansion est parallèlement notée en Egypte où l'on signale la faculté de l'espèce à se déplacer au cours des années, en probable relation avec la disponibilité en proies.

- C'est en 1983, c'est-à-dire peu de temps après l'expansion en Espagne, qu'A. Papacotsia découvre la présence de l'Elanion en Aquitaine, espèce qui restait alors "accidentelle" en France.

- Un oiseau, puis deux, sont cantonnés sur un premier site du sud des Landes et montrent un comportement reproducteur très marqué : accouplement nombreux, construction de nid (Papacotsia et Petit, 1983). Malgré cela, pas de reproduction observée.

- Parallèlement à cette première poussée, des individus sont observés ailleurs en Aquitaine.

- Il faut attendre 1990 pour constater le premier cas de reproduction en Aquitaine et en France avec 4 jeunes à l'envol (Guyot, 1990).

● **Une implantation durable mais peu dynamique**

- En 20 années, la population Aquitaine d'Elanion est passée de 1 à 6 (voire 7) couples nicheurs connus.

- Ces couples nicheurs ont utilisé pas moins de 16 sites différents.

- Ces sites forment plusieurs noyaux mais l'ensemble reste confiné au sud des Landes et au nord des Pyrénées-atlantiques.

- Malgré ce phénomène, des cas de nidifications complètement excentrés par rapport à l'implantation aquitaine ont lieu en France : 1993 en Normandie, 1999 dans les Grands Causses.

● **Une situation paradoxale : une reproduction laborieuse malgré des facultés reproductrices remarquables**

- L'Elanion blanc est un rapace qui peut élever des nichées de 4 jeunes à l'envol, comme il l'a démontré lors de la première reproduction constatée en Aquitaine.